



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Prinquiau (44)

# Du «tout tuyau» à la gestion intégrée des eaux pluviales, une démarche globale

Pour lutter contre des problèmes récurrents d'inondation, la commune de Prinquiau a entrepris une étude de déconnexion des réseaux publics et privés des eaux pluviales. La gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) devient l'opportunité d'une démarche globale d'amélioration du cadre de vie.

La commune de Prinquiau est une commune ligérienne de 3620 habitants située en bordure du Parc Naturel Régional de Brière. Depuis plusieurs années elle connaît des inondations récurrentes sur le secteur de la rue du Stade liées à un nœud hydraulique communal. Pour trouver des solutions, la commune engage au début du mandat une première étude; celle-ci préconise des travaux conséquents (digue, bassin tampon, réfection des réseaux) pour un investissement à hauteur d'1,5 millions, sans l'assurance que cela fonctionne.

Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) qui accompagne la commune sur ce dossier va proposer aux élus une autre solution : **la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP)**. Objectif : infiltrer ou tamponner l'eau pluviale au plus près de là où elle tombe pour ralentir son arrivée à l'exutoire. La commune engage alors une nouvelle étude dite "de déconnexion" (ou dé raccordement) du réseau d'eau pluviale communal des parcelles privées et publics du secteur de la Rue du Stade. "L'accompagnement du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) a été décisif pour nous lancer dans l'aventure de la GIEP. Il nous a notamment aidé à rédiger notre cahier des charges et à analyser l'offre des candidats" indique Hélène Couteller, adjointe en charge de la transition écologique, de la gestion des eaux pluviales et de l'embellissement du cadre de vie. Des compétences clés et complémentaires pour s'atteler à la gestion intégrée des eaux pluviales.



le projet de jardin de pluie devant la mairie permettra de capter les eaux d'une partie de la toiture et du parking voisin tout en créant un nouveau paysage propice à la biodiversité

## ↗ S'adapter et améliorer le cadre de vie

En parallèle de l'étude de déconnexion du secteur de la rue du Stade, la commune engage une étude de renaturation de différents secteurs du bourg qui complète la première. Elle vise l'amélioration de l'infiltration des eaux pluviales à l'échelle du bourg, tout en poursuivant des objectifs transverses d'amélioration du cadre de vie et de la santé : favoriser la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur, embellir l'espace public, améliorer le confort de la marche à pied et mettre en valeur le patrimoine communal. "Avant de lancer l'accompagnement des habitants à la déconnexion de leurs gouttières, nous avons

## recalibrer, reméandrer



Une des premières actions a été la renaturation sur 2km du cours d'eau situé en amont de la commune. L'objectif de la réhausse du lit est de permettre le débordement du cours d'eau en amont pour diminuer l'onde de crue en aval, côté bourg. Les travaux ont été réalisés par le SBVB pour un coût de 83 500 euros, subventionnés à hauteur de 80%. ■

commencé par renaturer en régie les accotements en bitume de la rue de la Croix Blanche" indique l'élue. Cette première action rapide, peu coûteuse qui améliore le cadre de vie permettra d'amorcer le changement avec les habitants, néanmoins les élus n'ont pas réussi à les inciter à réaliser de tels aménagements sur leurs parcelles malgré un accompagnement gratuit à la conception des travaux. "Nous pensons que le frein vient de la peur du contrôle des aménagements" indique Hélène Couteller, qui ne se décourage pas : "la pédagogie est vraiment importante dans ce dossier et l'acceptation du temps long est un impondérable" indique t-elle. En attendant, les élus ont reporté la mission initiale de TerraSalica sur la création d'un livret pédagogique à destination des habitants et la formation des agents communaux.

### Formation par l'action

L'expérimentation sur un petit espace permet aux agents de s'exercer et de comprendre les points de vigilance pour une réalisation vraiment efficiente du point de vue de la gestion des eaux pluviales. En effet, si les aménagements peuvent s'avérer simples (il s'agit de réaliser

“ Le risque inondation, l'assainissement, la biodiversité, l'embellissement : tout est lié. Gérer les eaux pluviales durablement nécessite une vision transversale de l'aménagement. ”



Hélène Couteller  
adjointe  
commune de  
Prinquiau

de légers modelés de terrain en creux ou en bosse), concevoir de tels aménagements implique une nouvelle manière d'intégrer l'eau dans la ville et de nouvelles compétences pour les agents. «Je mesure après coup que la simplicité nécessite un apprentissage; la réorientation de la prestation vers la formation de nos agents est une bonne opportunité.» témoigne l'élue.

### Dynamique intercommunale

L'eau ne connaît pas les frontières administratives. "Il est donc important de mener une politique partenariale à l'échelle intercommunale" partage l'élue. La commune a impulsé un groupement de commande visant l'élaboration d'un schéma de gestion des eaux pluviales pour



Déconnexion en régie des gouttières de la mairie

les communes volontaires. Une cartographie du réseau préalable essentielle pour pouvoir intervenir en connaissance. "Il est important de travailler main dans la main avec l'intercommunalité pour construire une culture commune et anticiper les travaux connexes à la gestion des eaux pluviales à long terme, comme les réseaux d'assainissement dont elle a la compétence" conclut Hélène Couteller. De même, l'intercommunalité peut agir par sa compétence urbanisme (PLUi), en proposant des règles comme un coefficient de surface perméable minimum pour assurer au sol la capacité d'infiltrer les eaux de pluie. C'est ce qu'a proposé la CCES dans son PLUi en cours d'élaboration.

### Coût des études

- Etude de déconnexion : 52 763 €
- Etude de renaturation : 26 775 €
  - subvention Agence de l'Eau : 46147€
  - Subvention FNADT : 7 000 €
  - Reste à charge communal : 26 391€
- Aménagement jardin de pluie : 7818 € (étude et travaux). ■



Renaturation en régie des accotements d'une des voies de liaison au centre-bourg

### CONTACT :

Hélène Couteller, adjointe / 02 40 56 62 90 / contact@mairie-prinquiau.fr

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • mai 2025

